

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 01645
Numéro SIREN : 444 768 550
Nom ou dénomination : CHAM

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2022 sous le numéro de dépôt 5216



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

CHAM S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021

CHAM S.A.S.

Parc du Moulin - 11, rue du Saule Trapu - 91300 Massy

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

CHAM S.A.S.

Siège social : Parc du Moulin - 11, rue du Saule Trapu - 91300 Massy

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique de la société CHAM S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHAM S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds de commerce et titres de participation, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établissent respectivement à 20 771 milliers d'euros et 25 347 milliers d'euros, sont évalués à leur valeur d'apport ou d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans les notes « 1/ Immobilisations corporelles et incorporelles » et « 2/ Participations et autres titres » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'usage, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 1^{er} avril 2022

KPMG SA

Catherine Porta
Associée

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHAM

11 rue du Saule Trapu

91300 MASSY

Exercice clos le : 31/12/2021

APE : 4322B

SIRET : 44476855000402

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 15	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 404 321	2 536 324	3 867 998	4 120 776	252 778	6.13
	Fonds commercial (1)	20 770 597		20 770 597	19 999 982	770 615	3.85
	Autres immobilisations incorporelles	18 000		18 000	18 000		
	Avances et acomptes	34 347		34 347	19 409	14 939	76.97
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	16 324	16 324				
	Constructions	23 240	23 240				
	Installations techniques, matériel et outillage	253 674	251 786	1 889	2 040	152	7.44
	Autres immobilisations corporelles	7 729 925	5 527 371	2 202 554	1 468 226	734 328	50.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	4 549		4 549		4 549	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	31 629 978	6 283 000	25 346 978	28 441 924	3 094 946	10.88
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	3 000		3 000	3 000			
Prêts							
Autres immobilisations financières	276 782		276 782	247 639	29 142	11.77	
Total II	67 164 737	14 638 044	52 526 693	54 320 997	1 794 304	3.30	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	5 651 472	733 846	4 917 626	3 946 347	971 278	24.61
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	12 870 108	1 769 535	11 100 572	12 284 511	1 183 939	9.64
	Autres créances	6 452 577	106 504	6 346 073	6 229 219	116 854	1.88
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	3 402 702		3 402 702	6 049 398	2 646 696	43.75	
Charges constatées d'avance (3)	889 722		889 722	769 068	120 654	15.69	
Total III	29 266 581	2 609 886	26 656 695	29 278 544	2 621 849	8.95	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	96 431 318	17 247 930	79 183 388	83 599 541	4 416 153	5.28	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

110 000

0-

964 304

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	15	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 861 600)	5 861 600		5 861 600			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	145 136		145 136			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	586 160		586 160		0	0.00
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 714		2 714		0	0.01
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	7 498 492		12 727 448		5 228 955	41.08
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 164 586		5 228 955		1 064 369	20.36
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	139 624		126 028		13 596	10.79	
Total I	10 069 141		14 220 131		4 150 990	29.19	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 236 886		1 073 543		163 343	15.22
	Provisions pour charges						
Total III	1 236 886		1 073 543		163 343	15.22	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	11 508 026		12 348 604		840 579	6.81
	Concours bancaires courants	9 964		6 142		3 822	62.23
	Emprunts et dettes financières diverses	7 547		7 547			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	731 235		508 445		222 791	43.82
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 645 846		7 208 178		2 437 668	33.82
	Dettes fiscales et sociales	7 940 523		8 004 079		63 556	0.79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	411 829		607 834		196 006	32.25	
Autres dettes	26 699 480		28 258 550		1 559 070	5.52	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	10 922 911		11 356 487		433 576	3.82
	Total IV	67 877 361		68 305 867		428 506	0.63
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		79 183 388		83 599 541		4 416 153	5.28

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

58 761 361 56 361 867

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 15	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	51 201		51 201	54 059	2 858	5.29
Production vendue de biens				280	280	100.00
Production vendue de services	68 418 932		68 418 932	76 104 457	7 685 525	10.10
Chiffre d'affaires NET	68 470 133		68 470 133	76 158 236	7 688 102	10.09
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			40 000		40 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 823 533	6 842 819	980 714	14.33
Autres produits			1 497 870	629 160	868 711	138.07
Total des Produits d'exploitation (I)			77 831 536	83 630 215	5 798 678	6.93
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			17 081 576	17 326 971	245 395	1.42
Variation de stock (marchandises)			961 988	786 653	175 334	22.29
Achats de matières premières et autres approvisionnements			435 950	138 539	297 411	214.68
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			18 303 496	19 264 683	961 187	4.99
Impôts, taxes et versements assimilés			1 704 786	2 141 593	436 807	20.40
Salaires et traitements			29 009 117	32 197 775	3 188 658	9.90
Charges sociales			11 890 286	13 570 835	1 680 549	12.38
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 449 004	1 438 886	10 118	0.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 943 698	1 208 914	734 785	60.78
Dotations aux provisions			1 075 101	976 758	98 343	10.07
Autres charges			233 496	179 164	412 660	230.33
Total des Charges d'exploitation (II)			81 292 624	87 022 059	5 729 435	6.58
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 461 087	3 391 844	69 243	2.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 15	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	91 119	126 473	35 354	27.95
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	91 119	126 473	35 354	27.95
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	223 496	678 000	454 504	67.04
Intérêts et charges assimilées (4)	377 080	473 964	96 884	20.44
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	600 576	1 151 964	551 388	47.87
2. Résultat financier (V-VI)	509 457	1 025 491	516 034	50.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 970 544	4 417 335	446 790	10.11
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 231		19 231	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 071	10 095	6 024	59.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	36 500	101 645	65 145	64.09
Total VII	59 802	111 741	51 939	46.48
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 519	897	12 622	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	125 228	850 132	724 903	85.27
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	115 096	72 332	42 764	59.12
Total VIII	253 844	923 361	669 517	72.51
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	194 042	811 620	617 578	76.09
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	77 982 457	83 868 428	5 885 971	7.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	82 147 043	89 097 383	6 950 340	7.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 164 586	5 228 955	1 064 369	20.36
	* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	1 522 253	2 287 326	
	: Redevance de crédit bail immobilier			
	(3) Dont produits concernant les entreprises liées	36 119	34 073	
	(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	227 780	264 593	
		FIDU TOULOUSE		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 79 183 387.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 68 470 133.39 Euros et dégageant un déficit de 4 164 586.10- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1°) L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. Pour mémoire, l'exercice précédent avait une durée de 15 mois.

2°) Le traité de la fusion-absorption par la société CHAM de la société Express Chauffe Eau a été signé le 11 octobre 2021.

2°) Les variations de capitaux propres de l'exercice se décomposent ainsi :

- Affectation du résultat 2020 au report à nouveau	- 5 229k€
- Versement d'un dividende à EDEV	0k€
- Résultat au 31 décembre 2021	- 4 165k€

3°) Emprunts contractés au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice la société CHAM a souscrit des emprunts auprès de EDEV pour un montant total de 1 500 k€ afin de financer ses acquisitions.

4°) Acquisitions de fonds de commerce et titres

- Acquisition de la SAS OPTIHOME à Roncq (59) en février 2021

5°) Charges et produits inter-compagnies (EDF SA, EDEV et filiales de CHAM)

Le montant des facturations effectuées aux sociétés mentionnées ci-dessus, s'élève à 7 583 446€ HT sur l'exercice écoulé et les charges d'exploitation comptabilisées sont de 1 544 095€ HT.

Le montant des produits financiers facturés à ces sociétés s'élève à 36 119€ sur l'exercice écoulé et les charges financières d'origine groupe à 377 079€

6°) Contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19

La société a mis en place les mesures de sécurités appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses clients.

De plus, la société a bénéficié d'une avance en compte courant de 6m€ sur l'année 2020 afin de faire face aux effets de la crise sanitaire sur l'activité. Cette avance a été remboursée à hauteur de 1m € en septembre 2020 et pour 3m€ en janvier 2021. Le remboursement des 2m€ a été effectué le 4 janvier 2022.

7°) Création d'une filiale spécialisée dans la vente et la pose de PAC

Au 1er octobre 2021, la société CHAM PAC IDF a été créée, SASU au capital de 1€ filiale à 100% de CHAM SASU. Cette entreprise est actuellement basée à Elancourt (78). Son activité est en cours de démarrage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

8°) Conséquences de l'évènement Covid-19 : impact non-significatif.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2021 s'avère en amélioration par rapport à l'exercice précédent, avec un retour de l'activité pré-crise.

En effet, la société n'a été que partiellement impactée dans son fonctionnement par les mesures sanitaires.

9°) Malis technique

La totalité des malis techniques dégagés suite à des opérations de fusions simplifiées sont affectés au compte "fonds de commerce".

La société CHAM a procédé à la fusion de la société Express Chauffe-eau dont elle détenait 100% des titres. Cette fusion a été réalisée avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 et placée sous le régime de faveur prévu à l'article 210A du code général des impôts. Les comptes d'exploitation de cette société sont intégrés aux comptes de CHAM sur les 12 mois de l'exercice. Le montant total de l'actif net apporté est de

3 625 767€ et un mali de fusion a été constaté pour 224 233€

10°) Intercos CHAM

A) Ventes CHAM

a) Prêt perso

BROQUERES 329 031,62€
CHAMPACIDF 0€
CONFORTGAZ 659 338,41€
ECE 112 019,53€
95ECP 423 347,98€
GAZ 2000 114 817,91€
GAZ HOP 112 144,24€
MARRE 65 743,55€
MULOT 872 196,92€
SERVIGAZ06 548 676,14€
STDM ACTIVITES 905 642,40€
EIT 225 286,06€
LGS 79 854,54€
PELTIER 184 920,97€
SMAG 133 398,03€
OPTIHOME 0€
SIEGE 0€
EDF et DALKIA (hors Groupe CHAM) 78 832,75€
TOTAL 4 845 251,05€

b) Location tablette

BROQUERES 0€
CHAMPACIDF 0€
CONFORTGAZ 303,40€
ECE 301,64€
95ECP 260,10€
GAZ 2000 : 151,76€
GAZ HOP 888,60€
MARRE 130,05€
MULOT 303,40€
SERVIGAZ06 : 195,08€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

STDM ACTIVITES 411,73€
EIT 130,05€
LGS 216,65€
PELTIER 0€
SMAG 0€
OPTIHOME 0€
SIEGE 0€
EDF et DALKIA (hors Groupe CHAM) 0€
TOTAL 3 292,46€

c) Fees

BROQUERES 64 886,60€
CHAMPACIDF 0€
CONFORTGAZ 140 464,88€
ECE 194 081,14€
95ECP 146 874,00€
GAZ 2000 : 61 350,84€
GAZ HOP 538 400,28€
MARRE 54 028,80€
MULOT 241 267,28€
SERVIGAZ06 : 101 278,80€
STDM ACTIVITES 188 782,32€
EIT 37 805,64€
LGS 159 020,40€
PELTIER 128 305,72€
SMAG 45 395,76€
OPTIHOME 0€
SIEGE 0€
EDF et DALKIA (hors Groupe CHAM) 0€
TOTAL 2 101 942,46€

d) Divers frais généraux

BROQUERES 8 391,49€
CHAMPACIDF 5 475,00€
CONFORTGAZ 25 435,37€
ECE 15 773,02€
95ECP 40 280,25€
GAZ 2000 : 14 417,49€
GAZ HOP 74 877,70€
MARRE 22 402,49€
MULOT 56 820,35€
SERVIGAZ06 : 21 737,71€
STDM ACTIVITES 62 908,38€
EIT 8 075,12€
LGS 28 646,46€
PELTIER 14 099,05€
SMAG 8 647,16€
OPTIHOME 1 840,33€
SIEGE 0€
EDF et DALKIA (hors Groupe CHAM) 152 642,82€
TOTAL 562 470,19€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

e) Sous-traitance

ECE 13 617,17€
SERVIGAZ06 : 3 506,49€
LGS 53 366,10€
TOTAL 70 489,76€

Total ventes CHAM

BROQUERES 402 309,71€
CHAMPACIDF 5 475,00€
CONFORTGAZ 825 542,06€
ECE 335 792,50€
95ECP 610 762,33€
GAZ 2000 : 190 738,00€
GAZ HOP 726 310,82€
MARRE 142 304,89€
MULOT 1 170 587,95€
SERVIGAZ06 : 675 394,22€
STDMACTIVITES 1 157 744,83€
EIT 271 296,87€
LGS 321 104,15€
PELTIER 327 325,74€
SMAG 187 440,95€
OPTIHOME 1 840,33€
SIEGE 0,00€
EDF et DALKIA (hors Groupe CHAM) 231 475,57€
TOTAL 7 583 445,92€

B) Achats CHAM

a) Prêt perso achat

ECE 112 019,53€
SIEGE 745 141,52€
Total 857 161,05€

b) INFOTEC

SIEGE : 137 129,00€
Total : 137 129,00€

c) Location gérance

STDMACTIVITES -15000€
total -15 000,00€

d) Sous-traitance

BROQUERES 63 941,63€
STDMACTIVITES 80 944,41€
Total 144 886,04€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

e) Total achats CHAM

BROQUERES 63941,63€

ECE 112019,53€

STDMACTIVITES 65 944,41€

Total 241905,57€

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 08 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

1°) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les fonds de commerces figurent au bilan pour leur valeur d'apport ou d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais peuvent, si nécessaire, faire l'objet d'une provision pour dépréciation, lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2021.

Immobilisations corporelles et incorp.	Amortissements pour Dépréciation
-----	-----
Installations techniques, mat.outillage	5 à 10 ans Linéaires
Install. générales agencés, aménagés	2 à 5 ans Linéaires
Matériel de transport	4 ans Linéaires
Mobilier	2 à 5 ans Linéaires
Concessions et brevets	2 à 5 ans Linéaires

2°) PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition incluant le prix d'achat ainsi que les frais d'acquisitions (honoraires, droits).

Ils sont évalués à la clôture de chaque exercice en comparant la valeur d'usage déterminée, en retenant les critères appropriés à la participation concernée (quote-part d'actif net, valeur de rendement, rentabilité, intérêts stratégiques ...) et le coût historique.

Si la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure au coût historique, une provision est constituée à hauteur de la différence constatée.

En cas de cession, les plus-values sont déterminées en admettant que les titres les plus anciens sont les premiers sortis.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

3°) STOCKS ET CREANCES

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré. Une dépréciation statistique de 15% est appliquée sur l'ensemble des stocks de pièces détachées.

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant dépréciées pour tenir compte d'éventuelles difficultés de recouvrement. Ces éventuelles difficultés de recouvrement sont appréciées au regard du retard de paiement du client notamment.

4°) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste regroupe les provisions suivantes :

- Provisions " Retours " : pour aléas dépannages

Correspondent à des statistiques de retours chez les clients ayant fait l'objet d'une visite d'entretien.

- Provisions pour litiges prud'homaux : correspondent à des actions en cours.

5°) CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires "contrats" est comptabilisé au fur et à mesure des visites annuelles contractuelles effectuées. Lorsqu'une visite prévue au contrat n'a pas été réalisée à la clôture de l'exercice comptable alors que le client a été facturé, un produit constaté d'avance est alors comptabilisé.

6°) TRANSFERTS DE CHARGES

Les transferts de charges incluent les opérations ci-dessous :

- Comptabilisation de remboursements d'indemnités journalières de sécurité sociale 631 101€
- Comptabilisation des refacturations des personnels mis à disposition aux filiales 4 845 251€
- Comptabilisation des remboursements par les OPCA des frais engagés de formation et divers 13 384€

TOTAL : 5 489 736€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	25 779 222	1 462 294
Terrains	16 324		7 622
Constructions sur sol propre			137 876
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions	7 383		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	202 021		114 120
Installations générales agencements aménagements divers	2 115 943		381 655
Matériel de transport	170 650		6 822
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 997 233		716 951
Emballages récupérables et divers	2 116 029		433 774
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			35 351
	TOTAL	6 625 583	1 834 171
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	34 501 428		2 767 483
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts, autres immobilisations financières	247 639		53 966
	TOTAL	34 752 067	2 821 448
	TOTAL GENERAL	67 156 872	6 117 913

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		14 250	27 227 266	27 227 266
Terrains			7 622	16 324	16 324
Constructions sur sol propre			122 019	15 857	15 857
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.				7 383	7 383
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			62 467	253 674	253 674
Installations générales agencements aménagements divers			80 669	2 416 929	2 416 929
Matériel de transport			16 553	160 919	160 919
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			21 856	2 692 327	2 692 327
Emballages récupérables et divers			90 053	2 459 750	2 459 750
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes			30 802	4 549	4 549
	TOTAL		432 042	8 027 712	8 027 712
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations			5 638 933	31 629 978	31 629 978
Autres titres immobilisés				3 000	3 000
Prêts, autres immobilisations financières			24 823	276 782	276 782
	TOTAL		5 663 756	31 909 759	31 909 759
	TOTAL GENERAL		6 110 049	67 164 737	67 164 737

Acquisitions de l'exercice 6 117 913€ dont immobilisations liées à la reprises d'ECE :
1 118 707€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 621 055	929 519	14 250	2 536 324
Terrains		16 324			16 324
Constructions sur sol propre		7 383	15 857	0	23 240
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		199 981	51 805	0	251 786
Installations générales agencements aménagements divers		1 246 079	264 653	74 798	1 435 935
Matériel de transport		159 203	8 834	10 293	157 745
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 655 252	296 237	20 850	1 930 638
Emballages récupérables et divers		1 871 094	224 273	92 314	2 003 053
	TOTAL	5 155 316	861 659	198 255	5 818 721
	TOTAL GENERAL	6 776 372	1 791 178	212 505	8 355 044

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	929 519				
Terrains					
Constructions sur sol propre	15 857				
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	51 805				
Instal.générales agenc.aménag.divers	264 653				
Matériel de transport	8 834				
Matériel de bureau informatique mobilier	296 237				
Emballages récupérables et divers	224 273				
	TOTAL	861 659			
	TOTAL GENERAL	1 791 178			

Dotations de l'exercice 1 791 178€ dont les amortissements liés à la reprises d'ECE : 342 173€ au 31/12/2020.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Reconst.gisements miniers et pétroliers					
Investissements					
Hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	126 028	13 596			139 624
Prêts installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL	126 028	13 596			139 624
Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	86 500	101 500	36 500		151 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	987 043	1 121 101	1 022 758		1 085 386
TOTAL	1 073 543	1 222 601	1 059 258		1 236 886
Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation	6 059 504	223 496			6 283 000
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	607 334	750 835	624 322		733 846
Sur comptes clients	1 226 424	1 229 453	686 342		1 769 535
Autres provisions pour dépréciation		106 504			106 504
TOTAL	7 893 262	2 310 288	1 310 664		8 892 886
TOTAL GENERAL	9 092 833	3 546 485	2 369 922		10 269 396
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		3 018 799	2 333 421		
financières		223 496			
exceptionnelles		115 096	36 500		

Autres provisions pour risques et charges :

Augmentations Dotations de 1 121 101€ dont 46 000€ provenant de la fusion d'ECE.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	276 782	0	276 782
Clients douteux ou litigieux	964 304	964 304	
Autres créances clients	11 905 803	11 905 803	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	16 695	16 695	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	1 124 834	1 124 834	
Taxe sur la valeur ajoutée	337 507	337 507	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	70 889	70 889	
Divers état et autres collectivités publiques	5 459	5 459	
Groupe et associés	3 487 454	3 487 454	
Débiteurs divers	1 409 739	1 409 739	
Charges constatées d'avance	889 722	889 722	
TOTAL	20 489 188	20 212 406	276 782
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	500		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	73 990	73 990		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	11 444 000	2 328 000	9 116 000	
Emprunts et dettes financières divers	7 547	7 547		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 645 846	9 645 846		
Personnel et comptes rattachés	3 940 651	3 940 651		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 332 164	3 332 164		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	116 705	116 705		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	551 003	551 003		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	411 829	411 829		
Groupe et associés				
Autres dettes	26 699 480	26 699 480		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	10 922 911	10 922 911		
TOTAL	67 146 126	58 030 126	9 116 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 328 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Autres dettes* A ajouter 732K€ d'avances et acomptes reçus sur commandes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	58 616			58 616

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
FONDS COMMERCIAL	11 586 527			11 586 527	
MALI FUSION	9 074 070			9 074 070	
Total	20 660 597			20 660 597	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	261 857
Autres créances	1 411 426
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	1 673 283

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73 990
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	997 654
Dettes fiscales et sociales	5 643 077
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	195 065
Total	6 909 786

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	889 722
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	889 722
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	10 922 911
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	10 922 911

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	14 220 131
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	14 220 131
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	14 220 131
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	
Variation des provisions relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	13 596
Autres variations	4 164 586-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	10 069 141
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	4 150 990-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	4 150 990-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	97
Agents de maîtrise et techniciens	70
Employés	757
Ouvriers	
Total	924

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	377 079	36 119
Dont entreprises liées		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 970 544 -	
Résultat exceptionnel (hors participation)	194 042 -	
Résultat comptable (hors participation)	4 164 586 -	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagements financiers**Engagements donnés**

Néant

Engagements reçus

Actions de garanties des administrateurs	
Avals cautions accordés	
(1) Garantie de passif PELTIER BROQUERES ET MAUPETIT	70 000
(2) Garantie de passif TRYTECH	43 000
(3) Garantie de passif SMAG	40 000
(4) Garantie de passif OPTIHOME	143 000
Total	296 000

(a) Dans le cadre de la cession des titres de PELTIER, BROQUERES et MAUPETIT les vendeurs se sont engagés à indemniser CHAM de tout préjudice (perte, insuffisance actif ...) constaté conformément aux termes du contrat de cession et pouvant résulter d'omissions ou d'inexactitudes. Cette indemnisation comporte une franchise de 10 000 € ainsi qu'un plafond et est limitée dans le temps au 15/01/22. La garantie bancaire est dégressive sur 3 ans : 200 000 € jusqu'au 31/12/19 puis 131 000 € jusqu'au 31/12/20, 70 000 € jusqu'au 15/01/22.

(b) Dans le cadre de la cession des titres de TRYTECH les vendeurs se sont engagés à indemniser CHAM de tout préjudice (perte, insuffisance actif ...) constaté conformément aux termes du contrat de cession et pouvant résulter d'omissions ou d'inexactitudes. Cette indemnisation comporte une franchise de 10 000 € ainsi qu'un plafond et est limitée dans le temps au 15/01/22. La garantie bancaire est dégressive sur 3 ans : 130 000 € jusqu'au 31/12/19 puis 87 000 € jusqu'au 31/12/20, 43 000 € jusqu'au 15/01/22.

(c) Dans le cadre de la cession des titres de SMAG les vendeurs se sont engagés à indemniser CHAM de tout préjudice (perte, insuffisance actif ...) constaté conformément aux termes du contrat de cession et pouvant résulter d'omissions ou d'inexactitudes. Cette indemnisation comporte une franchise de 5 000 € ainsi qu'un plafond et est limitée dans le temps au 15/01/22. La garantie bancaire est dégressive sur 3 ans : 60 000 € jusqu'au 31/01/21 puis 40 000 € jusqu'au 31/01/22, 20 000 € jusqu'au 31/01/23.

(d) Dans le cadre de la cession des titres de OPTIHOME les vendeurs se sont engagés à indemniser CHAM de tout préjudice (perte, insuffisance actif ...) constaté conformément aux termes du contrat de cession et pouvant résulter d'omissions ou d'inexactitudes. Cette indemnisation comporte une franchise de 10 000 € ainsi qu'un plafond et est limitée dans le temps au 31/12/24. La garantie bancaire est dégressive sur 3 ans : 143 000 € jusqu'au 31/12/22 puis 95 714 € jusqu'au 31/12/23, 47 868 € jusqu'au 31/12/24.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
EDF SIREN : 552 081 317	SA	1 619 338 374	22 - 30 AVENUE WAGRAM 75008 PARIS

CHAM

Société par actions simplifiée au capital de 5.861.600 euros
Siège social : Parc du Moulin, 11 rue du Saule Trapu – 91300 MASSY
444 768 550 RCS EVRY
(la « Société »)

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux,
le 15 avril, à 10 heures,

La société **EDF DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENT SA (EDEV)**, société anonyme au capital de 2.641.454.404 euros dont le siège social est situé 10 place de La Défense - 92974 Paris La Défense Cedex et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 380 414 482, représentée par Madame Isabelle Triquéra-Gonbeau, dûment habilitée en qualité de Président-Directeur général,

agissant en qualité d'associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** »), a pris les décisions suivantes.

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Les comptes annuels de la Société clos le 31 décembre 2021 (les « **Comptes** »), le rapport de gestion préparé par le président de la Société (le « **Président** ») et le texte des résolutions ont été soumis à KPMG S.A., commissaire aux comptes titulaire de la Société, préalablement à leur présentation pour approbation à l'Associé Unique.

Les documents dont la loi et les statuts de la Société (les « **Statuts** ») prescrivent la communication ont été soumis à l'Associé Unique pour information et approbation dans les conditions légales et statutaires, ce qui est reconnu exact par celui-ci.

après avoir dûment informé le cabinet KPMG, Commissaire aux comptes titulaire de la Société,

L'Associé Unique a été consulté sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des Rapports (tels que définis ci-dessous) et des Comptes, quitus au Président et au Directeur Général de la Société ;
- Affectation du résultat de l'exercice social ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Changement de dénomination sociale de la Société et modification corrélative de l'article 3 (*Dénomination*) des Statuts ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Fabrice Gourdellier en qualité de Président de la Société (le « **Président** ») ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Bernard Terrier en qualité de Directeur Général de la Société (le « **Directeur Général** ») ;
- Démission de Monsieur Jean-Noël Guillot de ses fonctions de membre du Comité de Direction de la Société (le « **Comité** ») ;
- Nomination de Madame Véronique Debelvalet en qualité de membre du Comité ;
- Mention des membres de droit du Comité (*i.e.*, le Président et l'Associé Unique) sur l'extrait Kbis de la Société ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

Première décision

(Approbation des Rapports et des Comptes ; quitus au Président et au Directeur Général)

L'Associé Unique,

connaissance prise (i) du rapport du Président sur la gestion de la Société, (ii) du rapport général du commissaire aux comptes sur les Comptes (ensemble, avec le rapport du Président sur la gestion de la Société, les « **Rapports** »),

approuve les Comptes incluant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font ressortir un résultat net comptable de (4.164.586) euros.

approuve en application de l'article 223 quater du Code général des impôts les dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 56.053 euros.

donne, en conséquence, au Président et au Directeur général quitus entier et définitif de l'exécution de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Deuxième décision

(Affectation du résultat)

L'Associé Unique,

compte tenu de ce qui précède,

décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à (4.164.586) euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

prend acte, conformément aux dispositions légales en vigueur, que les montants de dividendes versés au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes Distribués	Dividendes éligibles à l'abattement fiscal	Dividendes non éligibles à l'abattement fiscal
30/09/2018	2 000 000 €	-	2 000 000 €
30/09/2019	-	-	-
31/12/2020	-	-	-

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Troisième décision

(Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 alinéa 4 du Code de commerce,

l'Associé Unique,

prend acte qu'aucune convention relevant dudit article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Quatrième décision

(Changement de dénomination sociale de la Société et modification corrélative de l'article 3 (Dénomination) des Statuts)

L'Associé Unique,

Conformément à l'article 17 (*Décisions de l'associé unique ou des associés*) des Statuts,

décide de modifier la dénomination sociale de la Société qui devient, à compter de ce jour, « **IZI Confort** ».

décide de modifier corrélativement le premier alinéa de l'article 3 (*Dénomination*) des Statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

« La société a pour dénomination IZI Confort. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Cinquième décision

(Renouvellement du mandat de Monsieur Fabrice Gourdellier en qualité de Président)

L'Associé Unique,

prenant acte de l'arrivée à échéance du mandat de Monsieur Fabrice Gourdellier en qualité de Président et connaissance prise de l'article 12 (*Président*) des Statuts,

décide de renouveler le mandat de Monsieur Fabrice Gourdellier en qualité de Président pour une durée de (3) trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'approbation, par l'Associé Unique, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

rappelle que le Président ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions mais aura droit, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais engagés dans le cadre de sa mission.

Conformément aux dispositions de l'article 12 (*Président*) des Statuts, le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par la loi et les Statuts à l'Associé Unique ou aux associés et au Comité de Direction.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Sixième décision

(Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Bernard Terrier en qualité de Directeur Général)

L'Associé Unique,

prenant acte de l'arrivée à échéance du mandat de Monsieur Jean-Bernard Terrier en qualité de Directeur Général et connaissance prise de l'article 13 (*Directeur Général*) des Statuts,

décide de renouveler le mandat de Monsieur Jean-Bernard Terrier en qualité de Directeur Général pour une durée de (3) trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'approbation, par l'Associé Unique, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

rappelle que le Directeur Général ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions mais aura droit, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais engagés dans le cadre de sa mission.

Conformément aux dispositions de l'article 13 (*Directeur Général*) des Statuts, le Directeur Général dispose de mêmes pouvoirs que le Président.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Septième décision

(Démission de Monsieur Jean-Noël Guillot de ses fonctions de membre du Comité)

L'Associé Unique,

connaissance prise de l'article 14 (*Comité de Direction*) des Statuts,,

prend acte, de la démission de Monsieur Jean-Noël Guillot en date du 1^{er} mars 2022 de son mandat de membre du Comité,

remercie Monsieur Jean-Noël Guillot pour la manière dont ce dernier s'est acquitté de ses fonctions.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Huitième décision

(Nomination de Madame Véronique Debelvalet en qualité de membre du Comité)

L'Associé Unique,

connaissance prise de l'article 14 (*Comité de Direction*) des Statuts et compte tenu de ce qui précède,

décide de nommer Madame Véronique Debelvalet demeurant 1 impasse Beauregard 16000 Angoulême, en qualité de membre du Comité, en remplacement de Monsieur Jean-Noël Guillot pour une durée de (5) cinq ans, soit jusqu'à l'approbation, par l'Associé Unique, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Neuvième décision

(Mention des membres de droit de la Société sur l'extrait Kbis de la Société)

L'Associé Unique,

rappelle que conformément à l'article 14.1 (*Comité de direction – Composition et nomination*) des Statuts, Monsieur Fabrice Gourdeiller et EDEV, en leur qualité respective de Président et d'Associé Unique, sont membres de droit du Comité et qu'à ce titre, ils doivent figurer sur l'extrait K-bis de la Société, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

donne, en conséquence, tous pouvoirs au Président à l'effet de procéder à la rectification de l'extrait Kbis de la Société.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Dixième décision

(Pouvoirs pour dépôt et formalités)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités relatives aux décisions prises.

**Pour EDEV, Associé Unique
Madame Isabelle Triquéra-Gonbeau**

CHAM

Société par actions simplifiée au capital de 5.861.600 euros
Siège social : 11 rue du Saule Trapu - Parc du Moulin - 91300 MASSY
444 768 550 RCS EVRY
(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Cher Associé,

Conformément à la loi et aux statuts de la Société (les « Statuts »), nous vous avons convoqué afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'une durée de 12 mois, afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice et l'affectation du résultat. Il est rappelé que l'exercice précédent couvre une période de 15 mois.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1. Présentation de la situation et de l'activité de la Société

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élève à 68 470 133 euros, contre 76 158 236 euros pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation ressort à 77 831 536 euros, contre 83 630 215 euros pour l'exercice précédent. Les charges d'exploitation ressortent, quant à elles, à 81 292 624 euros, contre 87 022 059 euros pour l'exercice précédent.

Il en ressort une perte d'exploitation d'exploitation de -3 461 087 euros, contre une perte d'exploitation de -3 391 844 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier ressort à -509 457 euros, contre -1 025 491 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel négatif de -194 042 euros et d'un impôt sur les bénéfices de 0 euro, l'exercice se solde par une perte nette comptable de -4 164 586 euros, contre une perte nette comptable de -5 228 955 euros pour l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice, la Société a souscrit un emprunt auprès de la société EDF DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENT SA (« EDEV ») de 1500 k€ qui a permis de financer les opérations suivantes :

- Acquisition de la société OPTIHOME à Roncq (59) en février 2021.

La société a procédé à la fusion absorption de la société Express Chauffe-Eau dont elle détenait les titres à 100%. Cette fusion est placée sous le régime de faveur et a été

réalisée avec effet rétroactif au 1 janvier 2021. Les comptes d'exploitation de cette société sont intégrés aux comptes de CHAM sur les 12 mois de l'exercice.

La Société devra rembourser les 2m€ restants dus sur l'avance EDEV perçue lors de la crise sanitaire de 2020.

Nous précisons que, comme l'ensemble de la profession, la Société fait face à une pénurie structurelle de techniciens.

En matière de prévention santé sécurité, un plan d'actions santé-sécurité a été mis en place, avec pour objectif une diminution du Taux de Fréquence.

1.2. Evènements importants postérieurs à la clôture de l'exercice

Le remboursement à EDEV du solde de l'avance perçue lors de la crise sanitaire 2020 est intervenu le 4 janvier 2022.

1.3. Les perspectives d'avenir

Nous poursuivrons nos efforts pour maîtriser le montant de nos charges et ainsi améliorer notre rentabilité économique et optimiser notre gestion financière.

1.4. Activité de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, aucune dépense n'a été comptabilisée en matière de recherche et développement.

1.5. Informations sur les délais de paiement

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, les délais de paiement des fournisseurs et des clients figurent en Annexe 1.

II - PRESENTATION DES COMPTES

2.1 Examen du bilan

A l'actif, on peut noter les variations suivantes (en €) :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ACTIF IMMOBILISE		
- Immobilisations incorporelles	24 690 942	24 158 167
- Immobilisations corporelles	2 208 992	1 470 266
- Immobilisations financières	25 626 760	28 692 563
ACTIF CIRCULANT		
- Stocks & en cours	4 917 626	3 946 347
- Avances et acomptes sur commandes		
- Créances	11 100 572	12 284 511
- Autres créances	6 346 073	6 229 219
- Valeurs mobilières de placement	-	-
- Disponibilités	3 402 702	6 049 398
RÉGULARISATION		
- Charges constatées d'avance	889 722	769 068
TOTAL	79 183 388	83 599 541

Au passif, on peut noter les variations sont les suivantes (en €) :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capitaux propres	10 069 141	14 220 131
Autres fonds propres	-	-
Provisions pour risques et charges	1 236 886	1 073 543
Dettes	67 877 361	68 305 867
Dont régularisation	10 922 911	11 356 487
TOTAL	79 183 388	83 599 541

2.2. Examen du compte de résultat

On peut relever les principales variations suivantes (en €) :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits d'exploitation	77 831 536	83 630 215
Charges d'exploitation	81 292 624	87 022 059
Résultat d'exploitation	-3 461 087	-3 391 844
Résultat financier	-509 457	-1 025 491
Résultat exceptionnel	-194 042	-811 620
Participation des salariés		
Impôt sur les sociétés		
Résultat comptable	-4 164 586	-5 228 955

III AUTRES INFORMATIONS

3.1. Conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce

Aucune nouvelle convention entrant dans le champ de l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce n'a été conclue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3.2. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal qui s'élèvent à un montant global de 56 053 euros.

3.3. Affectation du résultat

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître une perte nette comptable de -4 164 586 euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Détermination du bénéfice distribuable

Perte nette comptable	-4 164 586 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau de	7 498 492 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	3 333 906 euros

Affectation du bénéfice distribuable

Distribution d'un dividende pour.....	0 euros
Report à nouveau pour	3 333 906 euros

Total affecté..... 3 333 906 euros

3.4. Dividendes versés au titre des exercices antérieurs

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les montants de dividendes versés au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Dividendes Distribués	Dividendes éligibles à l'abattement fiscal	Dividendes non éligibles à l'abattement fiscal
30/09/2018	2 000 000 €	-	2 000 000 €
30/09/2019	-	-	-
31/12/2020	-	-	-

3.5. Présentation des filiales et participations de la société

Suivant les dispositions légales, nous vous informons qu'au 31 décembre 2021, la Société détient les filiales suivantes :

- E. MULOT SA, société anonyme au capital de 37 120 euros dont le siège social est à REIMS (51100) -5 boulevard Marcelin Berthelot, immatriculée au registre du commerce et des sociétés

de REIMS sous le numéro 422 911 982, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 3 570 895 euros et le résultat net comptable à 306 879 euros.

- **GAZ HOP**, société par actions simplifiée au capital de 323 200 euros, dont le siège social est à ALFORTVILLE (94140) - 31 Quai Blanqui, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CRETEIL sous le numéro 722 046 083, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 7 816 716 euros et le résultat net comptable à 849 708 euros.

- **CONFORT GAZ**, société par actions simplifiée au capital de 700 000 euros, dont le siège social est à PARIS (75015) - 24 avenue Félix Faure, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 492 479 381, détenue indirectement à 100% via GAZ HOP. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 2 308 273 euros et un résultat net comptable de 471 324 euros.

- **ENTREPRISE MARRE PERE ET FILS**, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est à MONTFERMEIL (93370) - 10/12 rue Henri Pescarolo, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BOBIGNY sous le numéro 305 544 396, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 776 138 euros et une perte nette comptable à (52 226) euros.

- **INFOTEC**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à SAINT FORT (53200) - 13 rue de la Chauvinière, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LAVAL sous le numéro 403 331 077 détenue à 55%. Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2021 ressort à 832 076 euros et le résultat net comptable à 205 402 euros.

- **95 ENTRETIEN CHAUFFAGE PLOMBERIE**, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, dont le siège social est à LE PLESSIS BOUCHARD (95130) - 16 rue Théodule Villeret, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PONTOISE sous le numéro 318 504 065, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 2 126 662 euros et un résultat net comptable de 1 686 euros.

- **OPTIHOME**, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est à RONCQ (59223) - 252 rue de Lille immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 517 795 733, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 ressort à 1 198 210 euros et le résultat net comptable à 63 954 euros.

- **SOCIETE FRANCAISE DE RAMONAGE**, société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros, dont le siège social est à VILLEURBANNE (69100) - 90 rue Frédéric Fays, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 309 421 618, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 84 000 euros et le résultat net comptable à 89 050 euros.

- **GAZ 2000**, société à responsabilité limitée au capital de 11 433,68 euros, dont le siège social est à 60000 TILLE - avenue des Censives, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 332 664 085, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 916 198 euros et le résultat net comptable à 25 923 euros.

- **S.T.D.M ACTIVITES**, société par actions simplifiée au capital de 384 300 euros, dont le siège est à VILLEURBANNE (69100) - 90 rue Frédéric Fays, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 531 940 336, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort 2 406 508 euros et une perte nette comptable à (406 531) euros.

- **C.T.I.B**, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège est à Cagnes-sur-Mer (06632), 4 rue Edouard Robion, immatriculée au registre du commerce et des sociétés

d'ANTIBES sous le numéro 332 536 226, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 79 106 euros et le résultat net comptable à 61 651 euros.

- **L.G.S**, société par actions simplifiée au capital de 492 000 euros, dont le siège est à ARS LAQUENEXY (57350), 2a rue du jardin d'Ecosse Village Mercy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de THIONVILLE sous le numéro 448 809 749 détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort 2 009 625 euros et le résultat net comptable à 20 .318 euros.

- **E.I.T** – société par actions simplifiée au capital de 8 700 euros, dont le siège est à MULHOUSE (68200) – 21, rue Anna Schoen, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 433 944 493, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort 509 578 euros et une perte nette comptable à (145 501) euros.

- **SERVIGAZ 06** – société par actions simplifiée au capital de 7 625 euros, dont le siège est à Cagnes-sur-Mer (06632), 4 rue Edouard Robion, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANTIBES sous le numéro 441 033 461, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 1 357 307 euros et une perte nette comptable à (183 316) euros.

- **PELTIER** – société par actions simplifiée au capital de 28 000 euros, dont le siège est à Ascain (64310), Zone Artisanale de Lanzelai, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BAYONNE sous le numéro 452 386 162, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 1 897 137 euros et le résultat net comptable à 243 260 euros.

- **BROQUERES** – société par actions simplifiée au capital de 28 000 euros, dont le siège est à Saint Geours de Maremne (40230), Parc d'activités économiques Atlantisud, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DAX sous le numéro 494 876 865, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 969 385 euros et une perte nette comptable de (2 913) euros.

- **SMAG** – société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège est à Toulon (83100), 486 avenue du Général Pruneau, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULON sous le numéro 503 287 815, détenue à 100%. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 ressort à 506 677 euros et une perte nette comptable de (169 552) euros.

- **CHAM PAC IDF** – société par actions simplifiée au capital de 1 euro, dont le siège est à Paris (75015), 26 avenue Félix Faure, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 903 778 157, détenue à 100%. Le premier exercice commence le 1^{er} octobre 2021 pour se clôturer au 31 décembre 2022.

3.6. Observations du comité d'entreprise en application de l'article L.2323-8 du Code du travail

Aucune observation n'a été formulée par le Comité d'entreprise.

IV. Renouvellement du mandat de Monsieur Fabrice Gourdellier en qualité de Président de la Société (le « Président »)

Compte tenu de l'arrivée à échéance du mandat de Monsieur Fabrice Gourdellier en qualité de Président, il vous est proposé de renouveler son mandat pour une durée de (3) trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'approbation, par l'Associé Unique, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Conformément aux dispositions de l'article 12 des Statuts, le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par la loi et les Statuts à l'Associé Unique ou aux associés et au Comité de Direction.

V. Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Bernard Terrier en qualité de Directeur Général de la Société (le « Directeur Général »)

Compte tenu de l'arrivée à échéance du mandat de Monsieur Jean-Bernard Terrier en qualité de Directeur Général, il vous est proposé de renouveler son mandat pour une durée de (3) trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'approbation, par l'Associé Unique, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Conformément aux dispositions de l'article 13 des Statuts, le Directeur Général dispose de mêmes pouvoirs que le Président.

VI. Démission de Monsieur Jean-Noël Guillot de ses fonctions de membre du Comité de Direction de la Société (le « Comité »)

Il est porté à votre connaissance la démission de Monsieur Jean-Noël Guillot en date du 1^{er} mars 2022, de son mandat de membre du Comité.

VII. Nomination de Madame Véronique Debelvalet en qualité de membre du Comité

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de nommer Madame Véronique Debelvalet demeurant 1 Impasse Beauregard, 16000 Angoulême en qualité de membre du Comité en remplacement de Monsieur Jean-Noël Guillot pour une durée de (5) cinq ans, soit jusqu'à l'approbation, par l'Associé Unique des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

VIII. Mention des membres de droit du Comité sur l'extrait Kbis de la Société

Nous vous rappelons que conformément à l'article 14.1 des Statuts, Monsieur Fabrice Gourdellier et EDEV, en leur qualité respective de Président et Associé Unique, sont membres de droit du Comité et qu'à ce titre, ils doivent figurer sur l'extrait Kbis de la Société, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

Il vous sera donc, demandé, en conséquence, de donner tous pouvoirs au Président à l'effet de procéder à la rectification de l'extrait Kbis de la Société afin de rectifier cette omission.

IX. Changement de dénomination sociale de la Société et modification corrélative de l'article 3 (Dénomination) des Statuts

Enfin, il vous sera proposé de modifier la dénomination sociale qui devient « *IZI Confort* » et les statuts corrélativement.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à vos Président et Directeur Général quitus de leur gestion.

Pour notre part, nous restons à votre disposition pour vous fournir toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître utiles.

Le président

Fabrice GOURDELLIER



ANNEXE 1

CHAM

Société par actions simplifiée au capital de 5.861.600 euros
Siège social : 11 rue du Saule Trapu – Parc du Moulin – 91300 MASSY
444 768 550 RCS EVRY

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Article D.441 I.-1 : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2 : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu																																																											
0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)																																																						
(A) Tranches de retard de paiement																																																																	
Nombre de factures concernées						2430						15915																																																					
Montant total des factures concernées TTC						0						1011254						55476						221333						1288063						2710935						11158125						618016						2425655						6912731					
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice						0 %						2,27%						0,12%						0,50%						2,89%																																			
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice																																				3,59%						1,53%						0,82%						3,21%						9,15%					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées																																																																	
Nombre des factures exclues						NEANT						49900						Les créances en prélèvements sont exclues car non échues pour la grande majorité.																																															
Montant total des factures exclues						NEANT						3 663 355																																																					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de Commerce.																																																																	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						45 jours fin de mois						Comptant ou 30 ou 45 jours date de facture (professionnels)																																																					



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

CHAM S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021

CHAM S.A.S.

Parc du Moulin - 11, rue du Saule Trapu - 91300 Massy

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

CHAM S.A.S.

Siège social : Parc du Moulin - 11, rue du Saule Trapu - 91300 Massy

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique de la société CHAM S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHAM S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds de commerce et titres de participation, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établissent respectivement à 20 771 milliers d'euros et 25 347 milliers d'euros, sont évalués à leur valeur d'apport ou d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans les notes « 1/ Immobilisations corporelles et incorporelles » et « 2/ Participations et autres titres » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'usage, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 1^{er} avril 2022

KPMG SA

Catherine Porta
Associée

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHAM

11 rue du Saule Trapu

91300 MASSY

Exercice clos le : 31/12/2021

APE : 4322B

SIRET : 44476855000402

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 15	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 404 321	2 536 324	3 867 998	4 120 776	252 778	6.13
	Fonds commercial (1)	20 770 597		20 770 597	19 999 982	770 615	3.85
	Autres immobilisations incorporelles	18 000		18 000	18 000		
	Avances et acomptes	34 347		34 347	19 409	14 939	76.97
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	16 324	16 324				
	Constructions	23 240	23 240				
	Installations techniques, matériel et outillage	253 674	251 786	1 889	2 040	152	7.44
	Autres immobilisations corporelles	7 729 925	5 527 371	2 202 554	1 468 226	734 328	50.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	4 549		4 549		4 549	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	31 629 978	6 283 000	25 346 978	28 441 924	3 094 946	10.88
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	3 000		3 000	3 000			
Prêts							
Autres immobilisations financières	276 782		276 782	247 639	29 142	11.77	
Total II	67 164 737	14 638 044	52 526 693	54 320 997	1 794 304	3.30	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	5 651 472	733 846	4 917 626	3 946 347	971 278	24.61
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	12 870 108	1 769 535	11 100 572	12 284 511	1 183 939	9.64
	Autres créances	6 452 577	106 504	6 346 073	6 229 219	116 854	1.88
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	3 402 702		3 402 702	6 049 398	2 646 696	43.75	
Charges constatées d'avance (3)	889 722		889 722	769 068	120 654	15.69	
Total III	29 266 581	2 609 886	26 656 695	29 278 544	2 621 849	8.95	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	96 431 318	17 247 930	79 183 388	83 599 541	4 416 153	5.28	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

110 000

0-

964 304

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	15	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 861 600)	5 861 600		5 861 600			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	145 136		145 136			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	586 160		586 160		0	0.00
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 714		2 714		0	0.01
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	7 498 492		12 727 448		5 228 955	41.08
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 164 586		5 228 955		1 064 369	20.36
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	139 624		126 028		13 596	10.79	
Total I	10 069 141		14 220 131		4 150 990	29.19	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 236 886		1 073 543		163 343	15.22
	Provisions pour charges						
Total III	1 236 886		1 073 543		163 343	15.22	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	11 508 026		12 348 604		840 579	6.81
	Concours bancaires courants	9 964		6 142		3 822	62.23
	Emprunts et dettes financières diverses	7 547		7 547			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	731 235		508 445		222 791	43.82
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 645 846		7 208 178		2 437 668	33.82
	Dettes fiscales et sociales	7 940 523		8 004 079		63 556	0.79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	411 829		607 834		196 006	32.25	
Autres dettes	26 699 480		28 258 550		1 559 070	5.52	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	10 922 911		11 356 487		433 576	3.82
	Total IV	67 877 361		68 305 867		428 506	0.63
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		79 183 388		83 599 541		4 416 153	5.28

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

58 761 361 56 361 867

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 15	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	51 201		51 201	54 059	2 858	5.29
Production vendue de biens				280	280	100.00
Production vendue de services	68 418 932		68 418 932	76 104 457	7 685 525	10.10
Chiffre d'affaires NET	68 470 133		68 470 133	76 158 236	7 688 102	10.09
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			40 000		40 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 823 533	6 842 819	980 714	14.33
Autres produits			1 497 870	629 160	868 711	138.07
Total des Produits d'exploitation (I)			77 831 536	83 630 215	5 798 678	6.93
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			17 081 576	17 326 971	245 395	1.42
Variation de stock (marchandises)			961 988	786 653	175 334	22.29
Achats de matières premières et autres approvisionnements			435 950	138 539	297 411	214.68
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			18 303 496	19 264 683	961 187	4.99
Impôts, taxes et versements assimilés			1 704 786	2 141 593	436 807	20.40
Salaires et traitements			29 009 117	32 197 775	3 188 658	9.90
Charges sociales			11 890 286	13 570 835	1 680 549	12.38
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 449 004	1 438 886	10 118	0.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 943 698	1 208 914	734 785	60.78
Dotations aux provisions			1 075 101	976 758	98 343	10.07
Autres charges			233 496	179 164	412 660	230.33
Total des Charges d'exploitation (II)			81 292 624	87 022 059	5 729 435	6.58
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 461 087	3 391 844	69 243	2.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 15	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	91 119	126 473	35 354	27.95
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	91 119	126 473	35 354	27.95
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	223 496	678 000	454 504	67.04
Intérêts et charges assimilées (4)	377 080	473 964	96 884	20.44
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	600 576	1 151 964	551 388	47.87
2. Résultat financier (V-VI)	509 457	1 025 491	516 034	50.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 970 544	4 417 335	446 790	10.11
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 231		19 231	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 071	10 095	6 024	59.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	36 500	101 645	65 145	64.09
Total VII	59 802	111 741	51 939	46.48
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 519	897	12 622	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	125 228	850 132	724 903	85.27
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	115 096	72 332	42 764	59.12
Total VIII	253 844	923 361	669 517	72.51
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	194 042	811 620	617 578	76.09
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	77 982 457	83 868 428	5 885 971	7.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	82 147 043	89 097 383	6 950 340	7.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 164 586	5 228 955	1 064 369	20.36
	* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	1 522 253	2 287 326	
	: Redevance de crédit bail immobilier			
	(3) Dont produits concernant les entreprises liées	36 119	34 073	
	(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	227 780	264 593	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 79 183 387.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 68 470 133.39 Euros et dégageant un déficit de 4 164 586.10- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1°) L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. Pour mémoire, l'exercice précédent avait une durée de 15 mois.

2°) Le traité de la fusion-absorption par la société CHAM de la société Express Chauffe Eau a été signé le 11 octobre 2021.

2°) Les variations de capitaux propres de l'exercice se décomposent ainsi :

- Affectation du résultat 2020 au report à nouveau	- 5 229k€
- Versement d'un dividende à EDEV	0k€
- Résultat au 31 décembre 2021	- 4 165k€

3°) Emprunts contractés au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice la société CHAM a souscrit des emprunts auprès de EDEV pour un montant total de 1 500 k€ afin de financer ses acquisitions.

4°) Acquisitions de fonds de commerce et titres

- Acquisition de la SAS OPTIHOME à Roncq (59) en février 2021

5°) Charges et produits inter-compagnies (EDF SA, EDEV et filiales de CHAM)

Le montant des facturations effectuées aux sociétés mentionnées ci-dessus, s'élève à 7 583 446€ HT sur l'exercice écoulé et les charges d'exploitation comptabilisées sont de 1 544 095€ HT.

Le montant des produits financiers facturés à ces sociétés s'élève à 36 119€ sur l'exercice écoulé et les charges financières d'origine groupe à 377 079€

6°) Contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19

La société a mis en place les mesures de sécurités appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses clients.

De plus, la société a bénéficié d'une avance en compte courant de 6m€ sur l'année 2020 afin de faire face aux effets de la crise sanitaire sur l'activité. Cette avance a été remboursée à hauteur de 1m € en septembre 2020 et pour 3m€ en janvier 2021. Le remboursement des 2m€ a été effectué le 4 janvier 2022.

7°) Création d'une filiale spécialisée dans la vente et la pose de PAC

Au 1er octobre 2021, la société CHAM PAC IDF a été créée, SASU au capital de 1€ filiale à 100% de CHAM SASU. Cette entreprise est actuellement basée à Elancourt (78). Son activité est en cours de démarrage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

8°) Conséquences de l'évènement Covid-19 : impact non-significatif.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2021 s'avère en amélioration par rapport à l'exercice précédent, avec un retour de l'activité pré-crise.

En effet, la société n'a été que partiellement impactée dans son fonctionnement par les mesures sanitaires.

9°) Malis technique

La totalité des malis techniques dégagés suite à des opérations de fusions simplifiées sont affectés au compte "fonds de commerce".

La société CHAM a procédé à la fusion de la société Express Chauffe-eau dont elle détenait 100% des titres. Cette fusion a été réalisée avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 et placée sous le régime de faveur prévu à l'article 210A du code général des impôts. Les comptes d'exploitation de cette société sont intégrés aux comptes de CHAM sur les 12 mois de l'exercice. Le montant total de l'actif net apporté est de

3 625 767€ et un mali de fusion a été constaté pour 224 233€

10°) Intercos CHAM

A) Ventes CHAM

a) Prêt perso

BROQUERES 329 031,62€
CHAMPACIDF 0€
CONFORTGAZ 659 338,41€
ECE 112 019,53€
95ECP 423 347,98€
GAZ 2000 114 817,91€
GAZ HOP 112 144,24€
MARRE 65 743,55€
MULOT 872 196,92€
SERVIGAZ06 548 676,14€
STDM ACTIVITES 905 642,40€
EIT 225 286,06€
LGS 79 854,54€
PELTIER 184 920,97€
SMAG 133 398,03€
OPTIHOME 0€
SIEGE 0€
EDF et DALKIA (hors Groupe CHAM) 78 832,75€
TOTAL 4 845 251,05€

b) Location tablette

BROQUERES 0€
CHAMPACIDF 0€
CONFORTGAZ 303,40€
ECE 301,64€
95ECP 260,10€
GAZ 2000 : 151,76€
GAZ HOP 888,60€
MARRE 130,05€
MULOT 303,40€
SERVIGAZ06 : 195,08€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

STDM ACTIVITES 411,73€
EIT 130,05€
LGS 216,65€
PELTIER 0€
SMAG 0€
OPTIHOME 0€
SIEGE 0€
EDF et DALKIA (hors Groupe CHAM) 0€
TOTAL 3 292,46€

c) Fees

BROQUERES 64 886,60€
CHAMPACIDF 0€
CONFORTGAZ 140 464,88€
ECE 194 081,14€
95ECP 146 874,00€
GAZ 2000 : 61 350,84€
GAZ HOP 538 400,28€
MARRE 54 028,80€
MULOT 241 267,28€
SERVIGAZ06 : 101 278,80€
STDM ACTIVITES 188 782,32€
EIT 37 805,64€
LGS 159 020,40€
PELTIER 128 305,72€
SMAG 45 395,76€
OPTIHOME 0€
SIEGE 0€
EDF et DALKIA (hors Groupe CHAM) 0€
TOTAL 2 101 942,46€

d) Divers frais généraux

BROQUERES 8 391,49€
CHAMPACIDF 5 475,00€
CONFORTGAZ 25 435,37€
ECE 15 773,02€
95ECP 40 280,25€
GAZ 2000 : 14 417,49€
GAZ HOP 74 877,70€
MARRE 22 402,49€
MULOT 56 820,35€
SERVIGAZ06 : 21 737,71€
STDM ACTIVITES 62 908,38€
EIT 8 075,12€
LGS 28 646,46€
PELTIER 14 099,05€
SMAG 8 647,16€
OPTIHOME 1 840,33€
SIEGE 0€
EDF et DALKIA (hors Groupe CHAM) 152 642,82€
TOTAL 562 470,19€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

e) Sous-traitance

ECE 13 617,17€
SERVIGAZ06 : 3 506,49€
LGS 53 366,10€
TOTAL 70 489,76€

Total ventes CHAM

BROQUERES 402 309,71€
CHAMPACIDF 5 475,00€
CONFORTGAZ 825 542,06€
ECE 335 792,50€
95ECP 610 762,33€
GAZ 2000 : 190 738,00€
GAZ HOP 726 310,82€
MARRE 142 304,89€
MULOT 1 170 587,95€
SERVIGAZ06 : 675 394,22€
STDMACTIVITES 1 157 744,83€
EIT 271 296,87€
LGS 321 104,15€
PELTIER 327 325,74€
SMAG 187 440,95€
OPTIHOME 1 840,33€
SIEGE 0,00€
EDF et DALKIA (hors Groupe CHAM) 231 475,57€
TOTAL 7 583 445,92€

B) Achats CHAM

a) Prêt perso achat

ECE 112 019,53€
SIEGE 745 141,52€
Total 857 161,05€

b) INFOTEC

SIEGE : 137 129,00€
Total : 137 129,00€

c) Location gérance

STDMACTIVITES -15000€
total -15 000,00€

d) Sous-traitance

BROQUERES 63 941,63€
STDMACTIVITES 80 944,41€
Total 144 886,04€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

e) Total achats CHAM

BROQUERES 63941,63€

ECE 112019,53€

STDMACTIVITES 65 944,41€

Total 241905,57€

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 08 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

1°) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les fonds de commerces figurent au bilan pour leur valeur d'apport ou d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais peuvent, si nécessaire, faire l'objet d'une provision pour dépréciation, lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2021.

Immobilisations corporelles et incorp.	Amortissements pour Dépréciation
-----	-----
Installations techniques, mat.outillage	5 à 10 ans Linéaires
Install. générales agencés, aménagés	2 à 5 ans Linéaires
Matériel de transport	4 ans Linéaires
Mobilier	2 à 5 ans Linéaires
Concessions et brevets	2 à 5 ans Linéaires

2°) PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition incluant le prix d'achat ainsi que les frais d'acquisitions (honoraires, droits).

Ils sont évalués à la clôture de chaque exercice en comparant la valeur d'usage déterminée, en retenant les critères appropriés à la participation concernée (quote-part d'actif net, valeur de rendement, rentabilité, intérêts stratégiques ...) et le coût historique.

Si la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure au coût historique, une provision est constituée à hauteur de la différence constatée.

En cas de cession, les plus-values sont déterminées en admettant que les titres les plus anciens sont les premiers sortis.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

3°) STOCKS ET CREANCES

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré. Une dépréciation statistique de 15% est appliquée sur l'ensemble des stocks de pièces détachées.

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant dépréciées pour tenir compte d'éventuelles difficultés de recouvrement. Ces éventuelles difficultés de recouvrement sont appréciées au regard du retard de paiement du client notamment.

4°) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste regroupe les provisions suivantes :

- Provisions " Retours " : pour aléas dépannages

Correspondent à des statistiques de retours chez les clients ayant fait l'objet d'une visite d'entretien.

- Provisions pour litiges prud'homaux : correspondent à des actions en cours.

5°) CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires "contrats" est comptabilisé au fur et à mesure des visites annuelles contractuelles effectuées. Lorsqu'une visite prévue au contrat n'a pas été réalisée à la clôture de l'exercice comptable alors que le client a été facturé, un produit constaté d'avance est alors comptabilisé.

6°) TRANSFERTS DE CHARGES

Les transferts de charges incluent les opérations ci-dessous :

- Comptabilisation de remboursements d'indemnités journalières de sécurité sociale 631 101€
- Comptabilisation des refacturations des personnels mis à disposition aux filiales 4 845 251€
- Comptabilisation des remboursements par les OPCA des frais engagés de formation et divers 13 384€

TOTAL : 5 489 736€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	25 779 222	1 462 294
Terrains	16 324		7 622
Constructions sur sol propre			137 876
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions	7 383		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	202 021		114 120
Installations générales agencements aménagements divers	2 115 943		381 655
Matériel de transport	170 650		6 822
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 997 233		716 951
Emballages récupérables et divers	2 116 029		433 774
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			35 351
	TOTAL	6 625 583	1 834 171
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	34 501 428		2 767 483
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts, autres immobilisations financières	247 639		53 966
	TOTAL	34 752 067	2 821 448
	TOTAL GENERAL	67 156 872	6 117 913

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		14 250	27 227 266	27 227 266
Terrains			7 622	16 324	16 324
Constructions sur sol propre			122 019	15 857	15 857
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.				7 383	7 383
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			62 467	253 674	253 674
Installations générales agencements aménagements divers			80 669	2 416 929	2 416 929
Matériel de transport			16 553	160 919	160 919
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			21 856	2 692 327	2 692 327
Emballages récupérables et divers			90 053	2 459 750	2 459 750
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes			30 802	4 549	4 549
	TOTAL		432 042	8 027 712	8 027 712
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations			5 638 933	31 629 978	31 629 978
Autres titres immobilisés				3 000	3 000
Prêts, autres immobilisations financières			24 823	276 782	276 782
	TOTAL		5 663 756	31 909 759	31 909 759
	TOTAL GENERAL		6 110 049	67 164 737	67 164 737

Acquisitions de l'exercice 6 117 913€ dont immobilisations liées à la reprises d'ECE :
1 118 707€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 621 055	929 519	14 250	2 536 324
Terrains		16 324			16 324
Constructions sur sol propre		7 383	15 857	0	23 240
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		199 981	51 805	0	251 786
Installations générales agencements aménagements divers		1 246 079	264 653	74 798	1 435 935
Matériel de transport		159 203	8 834	10 293	157 745
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 655 252	296 237	20 850	1 930 638
Emballages récupérables et divers		1 871 094	224 273	92 314	2 003 053
	TOTAL	5 155 316	861 659	198 255	5 818 721
	TOTAL GENERAL	6 776 372	1 791 178	212 505	8 355 044

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	929 519				
Terrains					
Constructions sur sol propre	15 857				
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	51 805				
Instal.générales agenc.aménag.divers	264 653				
Matériel de transport	8 834				
Matériel de bureau informatique mobilier	296 237				
Emballages récupérables et divers	224 273				
	TOTAL	861 659			
	TOTAL GENERAL	1 791 178			

Dotations de l'exercice 1 791 178€ dont les amortissements liés à la reprises d'ECE : 342 173€ au 31/12/2020.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Reconst.gisements miniers et pétroliers					
Investissements					
Hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	126 028	13 596			139 624
Prêts installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL	126 028	13 596			139 624

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	86 500	101 500	36 500		151 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	987 043	1 121 101	1 022 758		1 085 386
TOTAL	1 073 543	1 222 601	1 059 258		1 236 886

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation	6 059 504	223 496			6 283 000
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	607 334	750 835	624 322		733 846
Sur comptes clients	1 226 424	1 229 453	686 342		1 769 535
Autres provisions pour dépréciation		106 504			106 504
TOTAL	7 893 262	2 310 288	1 310 664		8 892 886
TOTAL GENERAL	9 092 833	3 546 485	2 369 922		10 269 396
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		3 018 799	2 333 421		
financières		223 496			
exceptionnelles		115 096	36 500		

Autres provisions pour risques et charges :

Augmentations Dotations de 1 121 101€ dont 46 000€ provenant de la fusion d'ECE.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	276 782	0	276 782
Clients douteux ou litigieux	964 304	964 304	
Autres créances clients	11 905 803	11 905 803	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	16 695	16 695	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	1 124 834	1 124 834	
Taxe sur la valeur ajoutée	337 507	337 507	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	70 889	70 889	
Divers état et autres collectivités publiques	5 459	5 459	
Groupe et associés	3 487 454	3 487 454	
Débiteurs divers	1 409 739	1 409 739	
Charges constatées d'avance	889 722	889 722	
TOTAL	20 489 188	20 212 406	276 782
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	500		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	73 990	73 990		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	11 444 000	2 328 000	9 116 000	
Emprunts et dettes financières divers	7 547	7 547		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 645 846	9 645 846		
Personnel et comptes rattachés	3 940 651	3 940 651		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 332 164	3 332 164		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	116 705	116 705		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	551 003	551 003		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	411 829	411 829		
Groupe et associés				
Autres dettes	26 699 480	26 699 480		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	10 922 911	10 922 911		
TOTAL	67 146 126	58 030 126	9 116 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 328 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Autres dettes* A ajouter 732K€ d'avances et acomptes reçus sur commandes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	58 616			58 616

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
FONDS COMMERCIAL	11 586 527			11 586 527	
MALI FUSION	9 074 070			9 074 070	
Total	20 660 597			20 660 597	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	261 857
Autres créances	1 411 426
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	1 673 283

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73 990
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	997 654
Dettes fiscales et sociales	5 643 077
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	195 065
Total	6 909 786

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	889 722
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	889 722
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	10 922 911
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	10 922 911

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	14 220 131
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	14 220 131
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	14 220 131
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	
Variation des provisions relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	13 596
Autres variations	4 164 586-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	10 069 141
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	4 150 990-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	4 150 990-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	97
Agents de maîtrise et techniciens	70
Employés	757
Ouvriers	
Total	924

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	377 079	36 119
Dont entreprises liées		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 970 544 -	
Résultat exceptionnel (hors participation)	194 042 -	
Résultat comptable (hors participation)	4 164 586 -	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagements financiers**Engagements donnés**

Néant

Engagements reçus

Actions de garanties des administrateurs	
Avals cautions accordés	
(1) Garantie de passif PELTIER BROQUERES ET MAUPETIT	70 000
(2) Garantie de passif TRYTECH	43 000
(3) Garantie de passif SMAG	40 000
(4) Garantie de passif OPTIHOME	143 000
Total	296 000

(a) Dans le cadre de la cession des titres de PELTIER, BROQUERES et MAUPETIT les vendeurs se sont engagés à indemniser CHAM de tout préjudice (perte, insuffisance actif ...) constaté conformément aux termes du contrat de cession et pouvant résulter d'omissions ou d'inexactitudes. Cette indemnisation comporte une franchise de 10 000 € ainsi qu'un plafond et est limitée dans le temps au 15/01/22. La garantie bancaire est dégressive sur 3 ans : 200 000 € jusqu'au 31/12/19 puis 131 000 € jusqu'au 31/12/20, 70 000 € jusqu'au 15/01/22.

(b) Dans le cadre de la cession des titres de TRYTECH les vendeurs se sont engagés à indemniser CHAM de tout préjudice (perte, insuffisance actif ...) constaté conformément aux termes du contrat de cession et pouvant résulter d'omissions ou d'inexactitudes. Cette indemnisation comporte une franchise de 10 000 € ainsi qu'un plafond et est limitée dans le temps au 15/01/22. La garantie bancaire est dégressive sur 3 ans : 130 000 € jusqu'au 31/12/19 puis 87 000 € jusqu'au 31/12/20, 43 000 € jusqu'au 15/01/22.

(c) Dans le cadre de la cession des titres de SMAG les vendeurs se sont engagés à indemniser CHAM de tout préjudice (perte, insuffisance actif ...) constaté conformément aux termes du contrat de cession et pouvant résulter d'omissions ou d'inexactitudes. Cette indemnisation comporte une franchise de 5 000 € ainsi qu'un plafond et est limitée dans le temps au 15/01/22. La garantie bancaire est dégressive sur 3 ans : 60 000 € jusqu'au 31/01/21 puis 40 000 € jusqu'au 31/01/22, 20 000 € jusqu'au 31/01/23.

(d) Dans le cadre de la cession des titres de OPTIHOME les vendeurs se sont engagés à indemniser CHAM de tout préjudice (perte, insuffisance actif ...) constaté conformément aux termes du contrat de cession et pouvant résulter d'omissions ou d'inexactitudes. Cette indemnisation comporte une franchise de 10 000 € ainsi qu'un plafond et est limitée dans le temps au 31/12/24. La garantie bancaire est dégressive sur 3 ans : 143 000 € jusqu'au 31/12/22 puis 95 714 € jusqu'au 31/12/23, 47 868 € jusqu'au 31/12/24.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
EDF SIREN : 552 081 317	SA	1 619 338 374	22 - 30 AVENUE WAGRAM 75008 PARIS

